



Togotelecom

WEEK-END
K'DO

Tapez vite **887*1*7#** et
profitez des appels illimités ce week-end

0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute
la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût de souscription : 500F

**RDV la semaine prochaine
pour d'autres surprises !**

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

N°656

du 15
NOVEMBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

**TOGO-FRANCE : UNE RELATION APAISÉE
DANS UNE AFRIQUE DÉSTABILISÉE**

Les relations entre la France et le Togo sont au beau fixe et c'est dans ce contexte apaisé que se déroule la visite officielle de Faure Gnassingbé en France à l'invitation de François Hollande.

Les réformes politiques et économiques en cours au Togo ont rassuré les partenaires au développement dont la plupart avaient pris leur distance en raison des incertitudes que créait un processus de démocratisation particulièrement difficile.

La France qui n'avait jamais rompu complètement a été la première à reprendre sa coopération avec le Togo.

Au moment où le Président Faure Gnassingbé rencontre le Président François Hollande à l'Élysée, la coopération franco-togolaise vient de franchir tout juste le cap symbolique des cinquante années. C'est en effet le 10 juillet 1963 que le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise ont signé leurs tout premiers accords de coopération.

Cette coopération qui s'est diversifiée au fil des ans s'effectue aujourd'hui le long de trois axes majeurs, l'appui au développement et le social, la défense et la sécurité.

PROGRES DEMOCRATIQUES AU TOGO

Les progrès démocratiques du Togo ont rouvert les portes d'une coopération franche et sereine entre les deux Etats amis

suite à la page 3

P.3 Par leur projet de budget, gestion 2014

Les députés s'augmentent les dotations en carburant pour le contact avec l'électorat

* Le projet de budget s'élève à 4.909.109.895 francs Cfa, en augmentation de 49,07% par rapport à 2013.

P.7 Avec la crise économique
**Les habitudes
alimentaires
ont changé**



Des députés au Parlement

P.4 Discussions autour de la
Politique Nationale de l'Emploi
**A l'horizon 2017, l'Autorité
se lance le défi de satisfaire
90% des demandes d'emploi**

* Plus de 23 000 jeunes diplômés à la recherche d'un emploi.

P.3 Concrétisation du Programme régional ouest africain
d'infrastructures de communication (WARCIP)

**La Banque mondiale
pousse le Togo dans la
connectivité à large bande**

P.4 Campagne de commercialisation 2013-2014

**Le compte à rebours pour
la qualité du coton togolais**

* La société cotonnière vise la certification ISO 9001 version 2002.

flooz
no limit
**Payer vos factures
devient si simple !**

*155#
Service clients : 1 777 (9:00-20:00) ou 9999 7777 (24/24)



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



QU'EST-CE QUE NOUS VOUS RESERVONS POUR LA FIN DE L'ANNEE.

Tellement d'agréables surprises à une seule condition. Si vous Devenez un client de TOGO TELECOM, vous êtes sûr de passer une fin d'année tranquille et pour cause

LIRE LA SUITE

En fin d'année, vous avez tendance à dépenser beaucoup et c'est normal: les fêtes de fin d'année, la famille, les cadeaux, les amis, les reconciliations, etc. Bref c'est le moment où vous utilisez encore plus votre téléphone et votre connexion Internet. Et à chaque fois, quand vient l'heure des bilans en janvier, vous vous tenez la tête. Eh bien cette année, cela peut changer si vous faites ceci:

- Acheter un illico à 10 000 F CFA pour **bénéficier de nos réductions hebdomadaires** et des avantages de la promo PREPAID.
- Souscrivez à LAP TOP HELIM et **recevez un ordinateur SAMSUNG neuf** à 15 930 F CFA.
- Tapez la formule **887* 1* 6#** pour **appeler en interurbain au même tarif qu'en appel local** et ceci quel que soit l'heure à laquelle vous appelez.
- Tapez la formule **887* 1* 7#** pour **téléphoner gratuitement chaque dimanche** de chaque semaine.
- Soyez prêt à acquérir le Smartphone illico 3XL qui vous permet de partager votre connexion Internet, d'utiliser **2 cartes SIM** et de bénéficier de **forfaits Internet gratuits**.

Comme vous le voyez, la fin d'année peut changer pour vous. Tout dépend de votre choix. Les commerciaux de Togo Telecom sont au courant et vous attendent avec le sourire. Appelez vite le 112!

Par leur projet de budget, gestion 2014

Les députés s'augmentent les dotations en carburant pour le contact avec l'électorat

* **Le projet de budget s'élève à 4.909.109.895 francs Cfa, en augmentation de 49,07% par rapport à 2013.**

Late Pater

Le personnel de l'Assemblée nationale se plaint de continuer à travailler sans le statut particulier, bien qu'un avant-projet de statut soit disponible sur financement du PNUD. Obligé qu'il est de bosser jusque tard dans la nuit et les week-ends quand la préparation d'une séance parlementaire l'exige. Même si, à un niveau plus élevé, on pense que le processus est déjà lancé et qu'on espère son heureux aboutissement sous peu. Parallèlement à ce débat, les députés, eux, chassent le mieux-être maximum en vertu de leur titre d'élus du peuple. Le projet de budget de l'Assemblée nationale, gestion 2014, adopté le 12 novembre 2013 à huis clos, n'y a pas dérogé. Mais l'information a bien filtré. Pour l'année 2014, le projet de budget s'élève à 4.909.109.895 francs Cfa, en augmentation de 1.615.949.895 francs Cfa (soit 49,07%) par rapport à celui de 2013 qui est de 3.293.160.000 francs Cfa conformément au collectif budgétaire de juin 2013. Il se répartit, par rubrique, en dépenses de personnel pour 1.322.635.135 francs Cfa (26,94%), en dépenses de fonctionnement pour 2.755.716.000 francs Cfa (56,13%), en dépenses d'investissement pour 667.364.000 francs Cfa (13,59%) et en dépenses de transferts pour 163.394.760 francs Cfa (3,33%). Par chapitre, l'hôtel du président de l'Assemblée prétend bouffer 165.606.225 francs Cfa, 668.087.319 francs Cfa pour son cabinet et 4.075.416.351 francs Cfa pour le Parlement. Comparées au budget 2013 où elles s'élevaient à 1.316.545.600 francs Cfa, les dépenses de personnel connaissent une hausse globale de 6.089.535 francs Cfa. Dans cette rubrique, il se dit que la hausse de 6.916.225 francs Cfa au niveau de l'hôtel du président est due à l'augmentation du personnel de six à dix et à la révision de la valeur indiciaire. Au niveau de son cabinet, on brandit la prévision de recrutement des conseillers juridique et économique du président, d'un maître d'hôtel, d'un serveur et des chauffeurs administratifs pour justifier la hausse de 9.018.919 francs Cfa. Du côté du Parlement, la hausse de 9.845.609 francs Cfa est expliquée essentiellement par la déduction des trois mois d'indemnités de fin de mandat de la précédente législature.

Les dépenses de fonctionnement, elles, sont en progression de 50,50%, équivalant à 924.716.000 francs Cfa par rapport à 2013. A l'hôtel du président, elles sont montées à 156.000.000 francs Cfa, contre 79.000.000 francs Cfa en 2013, pour des achats de biens et services. Au cabinet du président, la hausse de 389.898.000 francs Cfa est justifiée par l'achat de véhicules de fonction et la prévision des fonds politiques. Du côté du Parlement, ces dépenses enregistrent une hausse globale de plus de 1,288 million de francs Cfa au



Des députés au Parlement

titre des mesures nouvelles qui comprennent la prise en compte de la hausse des frais de réception et des frais de représentation due à l'augmentation du nombre de députés de 81 à 91, la prise en compte du relèvement de la dotation en carburant des députés, l'achat de 21 véhicules de fonction pour les députés, l'aménagement et l'équipement de nouveaux bureaux.

Les dépenses d'investissement vont servir à l'achat de matériel roulant pour 578.250.000 francs Cfa et l'aménagement de nouveaux bureaux pour plus de 89 millions de francs Cfa. Quant aux dépenses de transferts, elles serviront à la contribution aux organismes parlementaires et au renforcement des capacités des neuf commissions permanentes du Parlement.

Cela peut paraître gonflé. Mais, chez les députés, il y a un argument : «*le souci de mettre en application les dispositions de la loi organique n°96-002/PR portant fixation de l'indemnité parlementaire et autres avantages dus aux députés, en vigueur, se traduit par l'accroissement de ces types de dépenses. Il s'agit d'une audace, en vue de redonner plus de visibilité à notre institution en tant que vitrine de la démocratie.*»

Pourquoi n'a-t-on pas sollicité des véhicules pour les membres du bureau et des commissions permanentes au niveau du garage central administratif, dans le souci de maîtriser les dépenses de fonctionnement ? La question a été posée par un député. «*L'idée est pertinente, mais le problème réel est que les véhicules du garage central administratif ne sont pas tous en bon état et leur nombre est insuffisant pour leur affectation au fonctionnement de notre institution.*», lui a-t-on répondu. Et en fouillant le projet de budget, on découvre que le cabinet du président se propose d'acheter une voiture Benz S 500 long et une voiture Hilux pour 138.850.000 francs Cfa. On veut payer une Toyota Fortuner à 37,6 millions de francs Cfa pour chacun des quatre vice-présidents, une Duster à 17 millions de francs Cfa l'unité pour les questeurs, les secrétaires parlementaires, les présidents des commissions et les présidents de groupes parlementaires. Comme les élus de la 4^{ème} législature, chaque nouveau député va bénéficier d'un prêt sans intérêt de 4.000.000 francs Cfa auprès du Trésor public, pour se taper une voiture entre autres. Peut-être le sourire pour les assistants parlementaires à qui on projette

acheter des motos, sans oublier les chauffeurs des responsables administratifs et les comptables.

Plus est, la dotation mensuelle de carburant des honorables députés en mission dans leurs zones électorales est montée à 400 litres ; ce qui coûtera au pays la bagatelle de 257.040.000 francs Cfa par an. Ceci est valable pour les 90 députés, c'est-à-dire que le président de l'Assemblée a sa part réservée. Dans la précédente législature, les élus ont eu 300 litres de carburant par mois pour la même fin, même s'ils ont pris le temps de fuir leur électorat. Conséquence : certains candidats ont été chassés durant la campagne pour les législatives du 25 juillet dernier.

Dans la foulée, en plus des indemnités liées au titre de député, la présente législature souhaite monter l'indemnité mensuelle d'appartenance au bureau de l'Assemblée à 500.000 francs Cfa, contre 300.000 francs Cfa précédemment. Bon à savoir : le membre du bureau de l'Assemblée a

rang de ministre.

Bien attendu, tout ceci est à l'étape de budget. Le document est envoyé au Gouvernement qui, suivant ce qui est de coutume, devra en amputer des lignes de dépenses par les tenailles du ministère de l'Economie et des finances. Surtout que, déjà, la lettre de cadrage du Premier ministre en date du 12 septembre 2013, envoyée aux ministères et institutions, indiquait qu'en matière de dépenses, «*une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement doit être engagée et la priorité du moment est la promotion des investissements porteurs de croissance accélérée et de promotion de l'emploi pour le développement durable.*» Et qu'en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, «*les mesures nouvelles ne seront retenues que si leur financement est assuré par des économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires en respectant les enveloppes plafonds.*»

Concrétisation du Programme régional ouest africain d'infrastructures de communication (WARCIP)

La Banque mondiale pousse le Togo dans la connectivité à large bande

Pour le développement des technologies de l'information et de la communication, le Conseil des directeurs exécutifs de la Banque mondiale a approuvé le 31 mai 2013 un financement de 30 millions de dollars US (15 milliards de francs Cfa environ) visant à soutenir les efforts du Gouvernement togolais pour renforcer la connectivité des télécommunications, en élargissant leurs réseaux à fibre optique et introduire des réformes juridiques et réglementaires destinées à stimuler une saine concurrence du secteur privé. Les investissements devraient améliorer l'accès, la qualité et la fiabilité des communications vocales et par Internet, former l'épine dorsale d'un investissement du secteur privé à plus grande échelle dans les technologies de l'information et des communications (TIC) et entraîner une baisse spectaculaire des coûts, comme ce fut le cas dans d'autres pays d'Afrique.

Le projet fait partie de la seconde phase d'un Programme régional ouest africain d'infrastructures de communication (West Africa Regional Communications Infrastructure Program - WARCIP) de 300 millions de dollars US, projet destiné à

combler les déficits de connectivité existant entre 16 pays d'Afrique occidentale et le reste du monde.

Tout est désormais concrétisé avec la signature de l'accord de crédit, le 12 novembre 2013 à Lomé, entre le ministre togolais de l'Economie et des finances, Adjil Ayassor, et le Directeur des opérations de la Banque pour le Togo, Madani Tall. Pour ce dernier, le Togo a pris conscience de l'importance des TIC dans son développement économique et social, en créant une Autorité de régulation indépendante. De bonne guerre ! Car «*avec 10% d'augmentation de la pénétration du haut débit, on obtient une croissance du PIB de +1,4% ; avec 10% d'augmentation de la pénétration de l'Internet, on obtient une croissance du PIB de +1,1% ; et avec 10% d'augmentation de la pénétration du mobile, on obtient une croissance du PIB de +0,8%.*». Malheureusement, le Togo aussi souffre encore du fossé numérique. A en croire la société de conseil en télécommunications *Telegeography*, en juin 2013, la pénétration des lignes fixes au Togo était estimée à 16,1% des ménages, contre une

moenne régionale de 23,2% ; la pénétration du mobile était estimée à 49,6%, contre une moyenne régionale de 73,9% ; et la pénétration du haut débit était estimée à 1,1% des ménages, contre une moyenne régionale de 8%. «*Or, aujourd'hui, il y a une très forte corrélation entre le degré de diffusion du haut débit (ou large bande) et la croissance, entre la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie.*», a précisé Madani Tall, arrivé en fin de mandat.

«*L'activité principale du projet WARCIP-Togo portera sur la construction, dans le cadre d'un partenariat public-privé, d'un +carrier hôtel+ ou centre d'hébergement neutre et ouvert intégrant un point d'échange internet et un point d'accès compétitif à la bande passante internationale. Ce point d'échange internet aura une vocation nationale et régionale et offrira des salles blanches aux différents acteurs du secteur des TIC pour l'hébergement de leurs serveurs.*», a décrit, pour sa part, Adjil Ayassor. Autrement, la concrétisation de ce projet permettra qu'une capacité de bande passante internationale suffisante soit disponible et accessible à tous les opérateurs éligibles pour la fourniture de services

sur toute l'étendue du territoire national et au bénéfice des usagers. Evidemment, pour en arriver là, de nombreux défis persistent : défis techniques, défis transactionnels, défis réglementaires, etc.

En rappel, le WARCIP est basé sur deux principes fondamentaux : (i) l'**Accès Ouvert et le Partenariat Public-Privé**, qui va permettre la mise en place des réformes visant à créer les conditions d'un environnement favorable pour une connectivité améliorée, soutenir la mise en œuvre de la politique sectorielle du Gouvernement, et assurer le renforcement institutionnel des autorités de supervision et de régulation du marché ; et l'**Intégration régionale**, qui permettra de renforcer la connectivité à travers la création du centre d'hébergement neutre. En mai 2011, le Togo a adopté une stratégie sectorielle pour promouvoir les TIC. Elle vise à renforcer les forces du marché, le cadre légal et réglementaire, et à développer l'infrastructure des télécoms pour stimuler la croissance. Elle ambitionne aussi d'augmenter, d'ici à 2015, la pénétration de la téléphonie mobile à 60% de la population et celle de l'internet à 15%.

VERBATIM Par Eric J.

Le rapport du Cst, quelle crédibilité ?

Les principaux marchés de Lomé et de Kara ont été ravagés en janvier de cette année par des incendies «*criminels*» qui, heureusement n'avaient pas fait de victimes. Le gouvernement togolais, touché au cœur, ouvre une enquête. Dans la foulée, quelques jeunes ont été arrêtés et présentés à la presse comme étant des membres d'un réseau de malfaiteurs ayant commandité les incendies. Suite à leurs dénonciations et aux renseignements reçus, plusieurs hommes politiques d'opposition ont été mis en cause et inculpés.

Pendant ce temps, les élections législatives se préparent et il faille trouver un compromis pour que les opposants inculpés puissent y participer. C'est ainsi, que de hautes personnalités nationales et internationales entrent en jeu pour obtenir l'accalmie. Monseigneur Nicodème Barrigah, les ambassadeurs des Etats-Unis et d'autres chancelleries européennes ont négocié et obtenu la libération de ceux qui étaient embastillés et la participation de ceux parmi eux qui étaient de potentiels candidats. C'était la période d'accalmie.

Une fois les législatives du 25 juillet passées, l'instruction a repris cours et l'enquête sera bouclée quelques jours plus tard. On en était là quand ce lundi 11 novembre, le Collectif Sauvons le Togo, Cst, dont la majorité des inculpés est membre, organise un point de presse pour annoncer un rapport qu'il publiait en ce jour. Il s'agit d'un rapport conçu sur ses propres investigations.

Ce rapport accuse le régime de Faure Gnassingbé d'avoir commis le forfait, en l'occurrence de hauts fonctionnaires civiles et militaires et un chef d'entreprise privée. «*...le Cst rend public ce rapport d'enquête qui permet de confirmer, de manière formelle et indiscutable, que l'incendie criminel des marchés de Kara et de Lomé relève bien d'une machination politique orchestrée par de hautes autorités togolaises, donc membres du régime Unir/Rpt.*» Le voleur crie au voleur, peut-on dire.

Ce rapport pose un sérieux problème de crédibilité.

D'abord, le libellé du rapport affiche clairement une fausse date sur l'incendie de Kara qui n'a pas été, malheureusement, corrigée dans le corps du texte.

Ensuite, on apprend, avec précision surtout, que sept artificiers ont été utilisés pour exécuter le plan machiavélique, sans nommément les citer, de même que les miliciens ayant participé aux incendies.

Autre chose, peut-être le point le plus important, le Cst a-t-il mandat d'enquêter sur une affaire de cette envergure ? N'était-il pas mieux indiqué pour le Cst de verser les éléments de son enquête au dossier afin d'obtenir l'audition par le juge d'instruction des personnes citées ?

Campagne de commercialisation 2013-2014

Le compte à rebours pour la qualité du coton togolais

* La société cotonnière vise la certification ISO 9001 version 2002.

Jean Afolabi

Entre cent et cent cinquante acteurs de la filière sont en conclave depuis hier jeudi au Palais des congrès de Kara, 410 km au nord de Lomé, aux fins de lancer officiellement la commercialisation du coton togolais pour le compte de la campagne 2013-2014 dominée par la qualité de ce produit de rente. Il est affirmé à tous les niveaux que le «Togo dispose aujourd'hui d'un coton de qualité». Toujours est-il qu'il faut maintenir et entretenir cette qualité sur le long terme dans le souci de tous les acteurs d'engranger une plus value.

«Comme nous avons eu l'occasion de le dire souvent, nous croyons que la préservation de la qualité de notre fibre est la meilleure garantie pour la préservation de sa valeur et de l'image de marque du coton togolais sur le marché international. C'est à cela que nous nous sommes attelés trois jours durant à Kpalimé au cours de ce mois», a d'entrée indiqué le Directeur général de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT, mixte), Kokou Djagni. A Kpalimé, il a été question de mettre en place le dispositif à valider pour l'atteinte d'une certification ISO 9001 version 2002.

Mais dans le bouquet qualité, il



Un cotonculteur muni d'une «boîte standard»

est mis des engagements hétéroclites, qui vont du soin des récoltes au niveau du planteur à l'égrenage et au classement par la société cotonnière, en passant par le transport. Plus le coton traîne chez le producteur, plus sa qualité se dégrade, plaide-t-on à la Fédération nationale de groupements de producteurs de coton (FNGPC). Mais des problèmes subsistent encore, notamment le manque de véhicules chez la société cotonnière. Près de 70% de la flotte de son transport est assurée par des privés, qui ne sont pas toujours fidèles aux engagements, parce qu'ayant pris d'autres ailleurs.

Il revient, par ailleurs, à la société de coton d'entretenir des pistes

rurales – au coût qui oscille entre 70 millions et 80 millions de francs Cfa tous les ans – pour l'enlèvement en temps normal du coton. Il faut que le producteur s'assure d'avoir récolté un coton exempt de contaminants, et à temps réel après l'ouverture des capsules. Et non mouillé pour en gonfler le poids. Au bout de la chaîne se retrouve à la fin la salle de classement qui fait face à certaines difficultés – notamment de personnel qualifié et de la chaîne de froid – pour le classement et la labellisation du coton togolais. Choses dont la direction de la SNCT dit avoir pris conscience et réfléchi à leurs solutions.

Depuis octobre, l'on assiste à la confection et la certification des boîtes standards. La «boîte standard» est l'outil de détermination de la qualité du coton-graine sur les marchés villageois et à l'usine. Elle permet de classer le coton-graine à acheter selon la qualité (1^{er} choix ou 2^{ème} choix). Une boîte standard coton graine comporte trois cases. Les compartiments totalement vitrés sur la face supérieure. Les compartiments d'extrémité servent de référence et contiennent des échantillons de coton graine représentatifs des 1^{er} et 2^{ème} choix. Le compartiment central reçoit un échantillon représentatif du lot de coton-graine à classer.

Discussions autour de la Politique Nationale de l'Emploi A l'horizon 2017, l'Autorité se lance le défi de satisfaire 90% des demandes d'emploi

* Plus de 23 000 jeunes diplômés à la recherche d'un emploi.

D'ici à l'horizon 2030, la plupart des Togolais (personnes handicapées, jeunes, femmes, etc.) sans discrimination aucune et en âge de travailler dispose d'un emploi décent, de qualité dans l'équité et dans un environnement de croissance économique accélérée inclusive et dans un climat politique et social stable. C'est la vision affichée par les gouvernants en initiant le document de Politique Nationale de l'Emploi, examiné en première lecture le 6 novembre dernier en conseil des ministres. Ce document est en lui-même le résultat d'un document-cadre de politique de l'emploi et de lutte contre la pauvreté, adopté en janvier 2006, mais qui a montré ses limites.

Mais, avant d'en arriver à 2030, il importe de souligner que la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) couvre la période 2013-2017 ; l'année 2017 marquant la deuxième année après la fin de la stratégie OMD et la dernière année de la mise en œuvre du DSRP II. Sa concrétisation nécessitera de surmonter les enjeux et défis précédemment énoncés, admet-on officiellement.

Au regard de ce qui précède, la PNE a pour objectif principal d'accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Togo. Autrement, l'objectif poursuivi est la satisfaction de 90% des demandeurs d'emploi. Elle répond ainsi au besoin d'améliorer la qualité des emplois, sans oublier l'important défi de créer des emplois pour les nouveaux venus sur le marché de l'emploi. A cet effet, elle se fixe comme objectifs spécifiques de réduire le taux de chômage de 0,50% par an, et de réduire le taux de sous-emploi de 1% par an.

Les études ont montré qu'au cours de ces dernières années, la situation de l'emploi au Togo est devenue assez préoccupante, particulièrement pour les jeunes. Les résultats de

l'enquête QUIBB 2011 sont assez illustratifs à ce sujet, d'après lesquels 22,7% d'actifs occupés sont en situation de sous-emploi et 6,5% au chômage. Ce chômage touche plus les jeunes de 15-35 ans (8,06%) que leurs aînés, et beaucoup plus de jeunes femmes (22,9%) sont en situation de sous-emploi que les jeunes hommes (17,73%) de cette tranche d'âge. Les disparités selon le milieu sont plus marquées.

Le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain (9,69%) qu'en milieu rural (2,82%), quoique la grande partie de la main d'œuvre active réside dans ce dernier (62,3%). Par contre, l'incidence de pauvreté au plan national est estimée à 61,7%. En milieu rural, elle plus prononcée avec 79,9% de pauvres, ce qui indique une faible productivité des activités agricoles.

Parallèlement aux résultats de cette enquête sur les indicateurs de bien-être, le suivi des statistiques du marché de l'emploi montre une forte pression du côté de la demande que l'offre n'arrive pas à combler. En 2008, pour une offre de 4.750 places dans la Fonction publique ouverte à tous les diplômés (y compris le CEPD), plus de 50.000 candidatures ont été enregistrées, avec de fortes chances que plus de 37.000 candidats ne soient pas recrutés. De plus, le lancement des programmes proactifs de pré-insertion des jeunes diplômés sans emploi en 2011 (PROVONAT et AIDE) ont enregistré respectivement 21.000 candidats pour 1.000 offres de stages (niveau minimum BEPC) et 13.000 candidatures pour 500 postes de stages (niveau minimum CAP technique). Constat général : quel que soit le niveau minimum exigé pour l'offre d'emploi ou de stage, la proportion des non recrutés dépasse 90% des candidats.

Le faible dynamisme de l'économie nationale – notamment la faiblesse du secteur privé – à créer de l'emploi

fait que les entreprises ne peuvent absorber cette proportion élevée de demandeurs d'emplois comme salariés. Cette situation dénote qu'il y a risque que 9 diplômés sur 10 n'arrivent pas à obtenir un emploi salarié dans le secteur formel de l'économie nationale à court terme. Par ailleurs, les enregistrements des demandes d'emploi par l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) ont révélé à Lomé 16.256 demandeurs d'emplois au cours de la période de janvier à juillet 2011. En plus, les placements (offres d'emploi) effectués sur la même période s'élevaient, quant à eux, à 151. Le cumul à la fin de janvier 2012 est de 23.757 demandeurs d'emploi, avec seulement un recrutement de 200 personnes. Les offres de stage ne s'élevaient au cours de la même période qu'à 1.672 sur les programmes AIDE et PROVONAT.

En somme pour 2011, sur un stock total de 23.557 demandeurs d'emploi, seulement 2.023 ont été placés. Sur cet effectif, 1.672 sont des stagiaires et 351 placés au titre de salariés. Au total, quel que soit le nombre d'emplois créés et non enregistrés, il n'en demeure pas moins que plus de 23.000 jeunes diplômés sont à la recherche d'un emploi. Cette situation se traduit par l'explosion du secteur informel qui occupe (secteur agricole y compris) plus de 80% de la population active. Le pays fait donc de plus en plus face à un phénomène de «chômeurs éduqués», puisque la plupart des emplois générés par les investissements structurants signalés sont souvent peu qualifiés. Les demandeurs d'emploi sont insuffisamment préparés pour accéder facilement à l'emploi et s'insérer dans la vie active, de sorte qu'il faut agir sur leur employabilité en termes de qualification complémentaire adéquate et sur l'émergence et le développement d'un esprit entrepreneurial.

Fonds africain de l'énergie renouvelable en Afrique subsaharienne

La BAD investit 25 millions de dollars et en mobilise 39,5 millions

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, le 13 novembre dernier, une prise de participation de 25 millions de dollars US au capital du Fonds africain de l'énergie renouvelable (FAER) et confirmé la mobilisation de 39,5 millions de dollars US auprès d'autres bailleurs. Le FAER est un fonds de capital-investissement qui investit dans des projets d'énergie renouvelable (d'envergure modeste et moyenne) en Afrique subsaharienne (à l'exclusion de l'Afrique du Sud), et vise une capitalisation totale de 150 à 200 millions de dollars.

Les ressources annuelles nécessaires à l'adaptation au changement climatique et à la mise en œuvre de solutions à faibles émissions de carbone en Afrique atteindraient, selon les estimations, entre 22 et 31 milliards de dollars US d'ici à 2015. Or, s'il y a un besoin urgent de fonds d'investissements dédiés aux énergies renouvelables et qui ciblent l'Afrique subsaharienne, seuls quelques fonds panafricains destinés aux infrastructures sont aujourd'hui en mesure d'investir dans les technologies propres.

Le FAER aura un rôle

d'importance en canalisant un flux accru de capitaux privés vers les industries de production d'énergies propres en Afrique, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre actuelles. En investissant dans des technologies propres, le Fonds aidera les gouvernements à atteindre leurs objectifs en matière d'énergies propres et d'émissions de carbone, tout en contribuant à créer des emplois, à générer des revenus, à améliorer tant la qualité que la quantité des prestations, et à augmenter les recettes publiques.

Le Fonds africain de l'énergie renouvelable a été conçu pour répondre aux besoins d'investissements et faire effet de levier, afin d'attirer des investissements supplémentaires, nécessaires pour créer des industries durables dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique subsaharienne. La BAD a joué un rôle essentiel dans la conception de ce fonds, dans sa structure et le choix du gestionnaire notamment. De plus, la Banque est l'un des promoteurs et investisseurs de référence du FAER, au côté du Fonds des énergies durables pour l'Afrique (dit SEFA, pour «Sustainable Energy Fund for Africa» en anglais), qui fournira 25 millions



Donald Kaberuka, Président de la BAD

de dollars US sous forme de prise de participations.

Le mandat du FAER est en phase avec la stratégie décennale de la BAD (2013-2022), axée sur la sécurité énergétique et la croissance verte inclusive, piliers d'une transition vers le développement durable et la prospérité pour tous. Le Fonds est également dans la droite ligne de la politique en matière d'énergie de la Banque, de son Cadre d'investissement dans l'énergie propre, et du Plan d'action relatif au changement climatique. Ces initiatives entendent conforter la transition des pays membres de la BAD vers un modèle d'énergie mixte plus propre, et encourager les investissements destinés à atténuer la vulnérabilité du continent au changement climatique.

Accra, au Ghana

Lancement d'une société de livraisons à domicile de fruits et légumes frais

Le rendez-vous ghanéen de la promotion des produits biologiques locaux baptisé «Accra Green Market» verra le lancement ce 30 novembre d'une société de livraisons à domicile de fruits frais, rapporte l'agence Ecofin. Cette entreprise, dénommée Fresh 2U, a été développée par l'entrepreneur britannique Tom Rendell et l'expert agricole Edison Gbenga Abe. Elle a pour but d'offrir à ses clients des fruits et légumes frais et de bonne qualité tout en leur épargnant de passer des heures dans les marchés. «Nous voulons faciliter l'accès à des produits de bonne qualité et à un prix raisonnable pour tous», a déclaré Tom Rendell.

Pour y parvenir la société a établi un système de passation de



commandes via le site web de l'entreprise www.fresh2u.biz et par SMS. La livraison sera effectuée par un réseau de camionnettes tandis que, pour l'approvisionnement, Fresh 2U a mis en place un partenariat avec un ensemble de fermes établies dans les environs d'Accra où la société est basée. Cette

initiative, intervient dans un contexte où Food Security Ghana, organisme en charge de surveiller la sécurité alimentaire nationale, affirme dans un rapport que le prix des denrées alimentaires a connu une hausse de 73% entre 2011 et 2013 principalement en raison de l'importation des produits.

FOOTBALL/D1

Des surprises mais aussi des déceptions

Le championnat national de première division a pris fin dimanche avec le sacré d'Anges FC qui a mis seulement une saison pour clouer au pilori les habitués cadors. Si l'AS Douanes a pu résister jusqu'à l'ultime journée, Semassi et Dyto ont vite rendu les armes. Voici les Top et les Flop de la D1.

Anges, la surprise

En début de saison, très peu de gens auraient misé un dirham sur le sacré du club de Notsé. Mais les protégés du coach Olivier Yaro ont répondu présents. Déjà champions à l'intersaison, ils ont confirmé les ambitions affichées au démarrage de la saison. Avec seulement 3 défaites en 30 journées, les Anges n'ont jamais perdu à domicile (8 victoires et 7 nuls et 0 défaite). A l'extérieur, la bande au président Eric Gagou a même mieux fait avec 8 victoires contre 4 nuls et 3 défaites, prenant du coup la première place devant l'AS Douanes (6 victoires) et Dyto (5 victoires).

Foadan, la révélation

Sa troisième semble bien méritée. Les jeunes Lions de Tone ont joué à fond leur partition malgré la distance qui les pénalise parfois. Foadan n'avait pas ambition de jouer le haut du podium, comme le disait d'ailleurs son entraîneur Maurice Noutsoudjin. Certes, on le savait, le stade de Dapaong ne sourit pas souvent aux visiteurs (9 victoires, 6 nuls et 0 défaite), mais cela ne peut justifier à lui seul les bonnes performances des Lions. Il y avait aussi la volonté de ne pas perdre à l'extérieur. S'ils n'ont pas souvent gagné (2 victoires en 15 sorties), ils ont tout de même réussi à ramener le point du match nul à



neuf reprises.

Koroki, un bruit pour rien

Le club de Tchamba, habitué très souvent au ventre mou du classement n'a pu réussir cette année à se maintenir en première division. Occupant le 14e rang à la fin de la phase aller, Koroki n'a jamais su se relever. Et pour couronner tout, les incidents qui se produisent à la suite de la 20e journée ont précipité le club vers la sortie. La horde de démissions chez les dirigeants du club et la désertion des joueurs à la suite des violences et, enfin, la suspension du stade Man N'Danida de Tchamba ont fini

par dissiper les derniers espoirs.

Maranatha, la déception

Les Messagers l'ont échappé belle. Si pendant la phase aller du championnat, ils se sont hissés à la 8e place avec 22 points, enregistrant même 11 matches sans défaite, la deuxième partie du championnat a été à tout point de vue une faillite avec seulement 16 points pris sur les 45 possibles. Pas vraiment suffisant pour un club qui joue d'habitude les premières places. Conséquence, les Messagers ont dû lutter contre les démons de la relégation, perdant même la confiance et le soutien du

public de Fiokpo.

Etoile Filante, toujours malade

L'on avait pensé que le club du quartier commercial de Lomé allait renaître de ses cendres après le drame de Gléi qui les a obligés à déclarer forfait pour une saison. Mais là, on se rend compte que l'Etoile Filante traîne toujours des séquelles. C'est vrai, les Shooting Stars n'ont pas réalisé une bonne première partie du championnat (15e, 12 pts) et se sont donnés quelques moyens de plus pour relever le défi du maintien. Mais au finish, la deuxième fut plus dramatique que la première.

FOOTBALL/

La FIFA et la WADA trouvent un accord sur la lutte anti-dopage pour Brésil 2014

Suite à la récente décision de la WADA de révoquer l'accréditation du laboratoire LADETEC de Rio de Janeiro et après plusieurs échanges avec la WADA et les autorités brésiliennes, la FIFA a annoncé qu'elle utilisera le laboratoire accrédité par la WADA à Lausanne, en Suisse, pour les analyses d'échantillons de sang et d'urine pendant la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™.

De son côté, la WADA a confirmé que le laboratoire LADETEC ne serait pas en mesure de récupérer son accréditation à temps pour l'épreuve suprême, en raison de la durée des procédures. Cette situation contraint donc la FIFA à expédier ses échantillons à l'étranger. Le laboratoire LAD de Lausanne a déjà traité l'analyse des profils biologiques des athlètes pendant la Coupe des Confédérations de la FIFA 2013.

La FIFA et la WADA ont voulu faire en sorte que les meilleures analyses soient conduites pendant le grand rendez-vous mondial. Les deux organisations souhaitent également veiller à ce que la nouvelle stratégie de lutte contre le dopage, à travers le module stéroïdien du Passeport Biologique de l'Athlète, s'effectue dans de bonnes conditions.

La FIFA a entrepris les démarches nécessaires pour l'expédition des échantillons à l'étranger.

FOOTBALL/

CM 2014 : Egypte-Ghana sous haute surveillance

La FIFA a dévoilé les mesures de sécurité qui seront prises pour le match du 19 novembre entre l'Egypte et le Ghana, comptant pour le barrage retour de la Coupe du monde 2014.

Contraints d'aller au Caire pour affronter l'Egypte en barrage retour de la Coupe du monde 2014, malgré les craintes de la Fédération ghanéenne, les Black Stars se sont vu apporter des garanties de la part de la FIFA. La délégation ghanéenne va bénéficier d'un imposant dispositif de sécurité dès son arrivée dans la capitale égyptienne. C'est Jérôme Valke, le secrétaire général de la FIFA, qui a apporté des précisions sur le plan de sécurité qui sera mis en place pour les délégations égyptienne, ghanéenne et de la FIFA.

"Chaque déplacement de ces délégations se fera sous escorte policière avec ambulance tandis que les hôtels seront totalement sécurisés par un déploiement d'agents de sécurité. Les sessions d'entraînement sont également prises en charge dans notre plan de sécurité. Il y aura des périmètres de sécurité et ceux-ci ne seront franchis que par les détenteurs de tickets qui seront suivis individuellement. Les représentants des médias accrédités seront également examinés attentivement dans le cadre du plan de sécurité. Ce plan sera livré en conformité avec les dispositions prévues par le règlement sur la sécurité des stades et de la FIFA", a indiqué le dirigeant.

ATHLETISME/

Le programme de suivi de carrière des athlètes marque des points

Qualifiant de "succès retentissant" les ateliers de sensibilisation proposés la semaine dernière en Afrique par le programme de suivi de carrière des athlètes (programme ACP du CIO), la présidente de la commission des athlètes du CIO, Claudia Bokel, a annoncé aujourd'hui qu'il est déjà prévu d'étendre le programme ACP afin de toucher encore plus d'athlètes dans des pays qui ne le proposent pas encore.

"Les ateliers ont attiré de nombreux athlètes très enthousiastes dans chaque ville", a déclaré Claudia Bokel, médaillée d'argent en escrime aux Jeux Olympiques de 2004 à Athènes et présidente du comité de pilotage du programme ACP du CIO. "Je crois que nous tous - instructeurs, stagiaires et athlètes - avons beaucoup appris durant les ateliers, et nous pouvons à présent mettre à profit les commentaires que nous avons reçus pour améliorer le programme et le faire aller de l'avant. C'est un excellent début et de bon augure pour l'avenir des ateliers de sensibilisation."

Apprendre à apprendre

Les ateliers, organisés entre le 2 et le 9 novembre dans six pays d'Afrique australe, avaient pour but de donner aux athlètes toute une série de compétences professionnelles qui peuvent être utilisées pendant et après leur carrière sportive. Les participants ont appris comment identifier leurs passions et des conseils leur ont été donnés quant à la manière de les vivre après leur carrière sportive, en reconnaissant les nombreuses compétences transférables qu'ils acquièrent du-

rant celle-ci. Des conseils leur ont été donnés également quant à la manière d'établir des réseaux de soutien et une formation leur a été dispensée concernant la création d'un CV ou encore l'entretien d'embauche.

La délégation du programme ACP était aussi composée du quadruple médaillé olympique d'argent Frank Fredericks et du vice-président principal du groupe Adecco en charge du programme ACP du CIO, Patrick Glennon. Le groupe Adecco, l'un des leaders mondiaux des services en ressources humaines, est un partenaire du programme ACP.

Les membres de la commission des athlètes du CIO Kirsty Coventry et Amadou Dia Ba ainsi que les anciennes olympiennes Sandrine Thiebaud et Kadidiatou Kanouté ont assisté à l'atelier en tant que stagiaires, afin d'apprendre à organiser à l'avenir leurs propres ateliers. Cette nouvelle méthode de "formation des formateurs" permettra d'accroître la fréquence et la couverture géographique des ateliers de sensibilisation au programme ACP du CIO.

Trouver un équilibre

"Chaque fois qu'un athlète d'élite



entre sur l'aire de compétition, il est prêt à donner le meilleur de lui-même grâce à la préparation qu'il a suivie et à son engagement", a déclaré Frank Fredericks. "En même temps, nous reconnaissons que les athlètes d'élite arrêtent la compétition tôt et la plupart devront se lancer dans une nouvelle carrière après le sport. Rencontrer le succès dans cette nouvelle carrière nécessite la même préparation et le même engagement. L'éducation est un élément clé auquel les athlètes doivent accorder de l'importance. Suivre des études tout en faisant de la compétition peut apporter un certain équilibre dans la vie d'un athlète qui peut ainsi se préparer à sa vie après le sport tout en faisant de la compétition de haut

niveau."

Le taux de participation aux ateliers était excellent, avec plus de 80 participants au Botswana, 60 en Namibie et 50 au Lesotho comme au Swaziland. Étaient également présents des membres de la commission des athlètes de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et des responsables pays du groupe Adecco. Adecco a travaillé de concert avec le CIO afin de mettre en œuvre le programme ACP en 2005. Depuis lors, ce programme a offert des perspectives d'évolution de carrière et des services de placement à plus de 10 000 athlètes olympiques originaires de plus de 100 pays. Il repose sur trois piliers : éducation, compétences de vie et emploi.

moovreactivation

réactivez votre carte SIM
et bénéficiez de **100% de bonus**
pour tout rechargement à partir de 200 F.

no limit

DE BONUS OFFERTS

Offre destinée aux numéros désactivés entre janvier et août 2013 et valable uniquement pour les rechargements via emooov et cartes de recharges.

www.moov.tg Service clients : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) groupe **etisalat**

Editorial

TOGO-FRANCE : UNE RELATION APAISÉE DANS UNE AFRIQUE DÉSTABILISÉE

suite de la page 1

Le succès des élections législatives du 25 juillet 2013, organisées dans un climat consensuel et de totale transparence est sans doute l'une des manifestations les plus récentes de l'évolution positive que connaît la démocratie au Togo.

L'apaisement du climat politique est le fruit du processus de réconciliation nationale qui a pris un tournant décisif avec la création le 29 mai 2009 d'une Commission Vérité Justice et Réconciliation. Le Président Faure Gnassingbé avait donné d'énormes chances de succès à cette Commission en portant à sa tête un prélat, Mgr Barrigah, évêque d'Atakpamé.

Aujourd'hui, la mise en œuvre des recommandations formulées par la CVJR suit activement son cours. En août 2013, le Ministère des droits de l'homme a été nommé chargé, lors de la formation d'un nouveau gouvernement, de veiller à la mise en œuvre effective des recommandations qui sont contenues dans son rapport final.

L'apaisement politique dont jouit aujourd'hui le pays, n'aurait pas été possible sans une politique active de « main tendue » visant à transcender les clivages politiques pour mobiliser tous les Togolais dans l'œuvre de réconciliation et de reconstruction nationale.

L'ouverture politique amorcée en 2005 a pris un relief particulier en 2010, notamment avec la signature d'un accord de gouvernement qui a permis au principal parti d'opposition, l'Union des forces de changement (UFC) ainsi qu'à d'autres formations politiques de faire leur entrée au Gouvernement.

L'ouverture politique s'est également manifestée par une série de réformes institutionnelles engagées dans le droit fil de l'Accord politique global (APG) signé en 2006. Cet accord avait jeté les bases d'une refondation profonde de la vie politique au Togo.

Les grandes institutions de la République ont été ou sont en voie de réaménagement pour permettre aux représentants des différents courants de la vie politique d'y siéger et d'y faire valoir la diversité des opinions.

Il en va ainsi de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, de la Commission nationale des droits de l'homme, de la Cour constitutionnelle, etc., etc.

Dans sa déclaration de politique générale présentée devant l'Assemblée nationale en septembre 2013, le Premier ministre togolais Monsieur Séléagodji Ahoomey-Zunu a réitéré la ferme volonté du Gouvernement de poursuivre et de parachever les réformes institutionnelles et constitutionnelles nécessaires à l'ancrage de la démocratie et de l'Etat de droit au Togo.

En matière électorale, le Togo a organisé depuis 2007, avec un succès unanimement reconnu, trois scrutins de grande envergure. Il s'agit des élections législatives de 2007, de l'élection présidentielle de 2010 et des élections législatives de 2013.

Ces trois grands rendez-vous électoraux se sont déroulés sans violence et dans un climat consensuel même si certaines formations usent systématiquement de leur droit de contester les résultats. Ce droit s'exerce au demeurant dans l'indifférence générale. Le Togo est entré depuis 2007 dans une ère d'élections apaisées qui développe un climat propice à la poursuite de la coopération franco-togolaise.

LES RELATIONS ECONOMIQUES TOGO FRANCE

La France est l'un des principaux partenaires commerciaux du Togo.

Les exportations françaises se concentrent sur les catégories de produits suivantes : produits pharmaceutiques, produits pétroliers raffinés et coke, équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique, produits des industries agroalimentaires, matériels de transport, produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture. En 2011, les exportations de la France ont progressé de 3,6%.

Les importations, bien qu'en progression notable (+29,4% en 2011 avec un montant total de 23,041 M€), restent à un niveau très faible. Depuis quelques années déjà la progression est due essentiellement aux produits agricoles et aux produits des industries agroalimentaires.

Une vingtaine de filiales de sociétés françaises ainsi que plusieurs entreprises à intérêts français sont présentes sur le territoire togolais - en particulier dans les secteurs bancaire, de l'hôtellerie, des transports et de la manutention portuaire, des hydrocarbures, du BTP, des communications et de l'agroalimentaire.

La France souhaite densifier ces relations économiques. Accor a obtenu de conserver l'exploitation de l'hôtel Mercure Sarakawa pendant une période transitoire de un an durant laquelle il renégocie les termes de son bail; Veritas et la Sogot viennent de se voir confier la mise en place d'un guichet unique au port de Lomé; La Société Générale ouvrira prochainement une agence à Lomé.

LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION

La France est le premier bailleur bilatéral du Togo. En 2008, à l'occasion de la visite du Secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la Francophonie, Alain Joyandet, a été signé le Document cadre de partenariat France-Togo (2008-2012). Sont privilégiés les secteurs de l'éducation, des infrastructures urbaines et de la

Santé, relevant des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les actions de coopération conduites dans ces domaines sont essentiellement mises en œuvre par l'Agence Française de Développement. Des objectifs transversaux prioritaires sont également mis en œuvre par le MAEE : l'appui à la gouvernance, la promotion de la francophonie et de la diversité culturelle et le développement de la coopération de proximité.

La coopération au développement

a pour principal canal d'intervention l'Agence française de développement.

Aujourd'hui l'AFD intervient au Togo par délégation de fonds de l'Union européenne à travers le programme d'aménagement urbain du Togo (PAUT) qui vise à assainir les quartiers Est de la ville de Lomé, déclarés zones vulnérables en raison des fréquentes inondations qui y sont enregistrées.

L'AFD a subventionné le PAUT à hauteur de 8,5 milliards de FCFA (13 millions d'euros) notamment pour la lutte contre les inondations et la gestion des déchets solides.

Par ailleurs l'AFD a subventionné grâce à une convention signée en août 2011 l'exécution du programme de développement communautaire des quartiers vulnérables urbains et périurbains de Lomé à hauteur de 3,3 milliards de FCFA (cinq millions d'euros). Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers et à faciliter leur accès aux services essentiels.

Démarré en 2007, sur un financement de l'Union européenne d'un montant total de 13,9 milliards de FCFA, le Programme d'aménagement urbain du Togo connaît un franc succès.

Une convention de financement pour le démarrage de la seconde phase a été signée en 2013 et devra permettre de mobiliser 28,3 milliards de FCFA soit 43 millions d'euros.

En 2009, l'AFD a bénéficié d'une délégation de fonds de l'Union européenne pour la mise en œuvre du programme d'appui à la sécurisation des élections présidentielles de 2010 au Togo pour un montant total de 3,5 millions d'euros.

Globalement l'aide publique au développement de (APD) accordée par la France au Togo en 2012 s'élève à 28,56 millions d'USD, soit 6,56% de l'aide totale octroyée au Togo. Ce qui place la France au 6e rang du classement des principaux partenaires au développement. Il s'agit par ordre d'importance de la Chine, la CEDEAO, la Banque mondiale, le système des nations Unies, l'Union européenne, la France, le Groupe de la Banque africaine de développement, les ONG internationales, la Banque islamique de développement et les Etats Unis d'Amérique.

Il faut noter que l'aide française au développement prend généralement la forme de dons de l'AFD qui s'élèvent à 27,406 millions USD pour 2012 alors que la Chine et la BIDC par exemple interviennent en priorité à travers les prêts concessionnels.

Autre détail important, l'AFD a accordé au Togo en 2012 un Appui global budgétaire de 0,60 millions USD, ce qui dénote de la confiance qui règne entre les deux partenaires.

Au-delà de l'Aide publique au développement, il faut signaler que depuis 1996, la France appuie la société civile togolaise à travers le Fonds Social de Développement devenu Fonds d'appui aux sociétés civiles du Sud (FASCS).

Ainsi de 1996 à 2011 plus environ 5 milliards de FCFA soit 8,31 millions d'euros ont été mobilisés pour promouvoir des initiatives locales et innovantes portées par les acteurs

de la société civile.

LA PRIORITE DE LA SECURITE ET DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La visite du Président Faure Gnassingbé à l'Élysée intervient à un moment où l'Afrique est touchée par le terrorisme et la piraterie.

C'est l'occasion pour les partenaires de développer leur communauté de vues. Au cours des derniers mois, la sécurité régionale et continentale a été au cœur des relations entre les deux Etats, notamment avec l'intervention au Mali - où la diplomatie française a pu compter sur le soutien du Togo - mais aussi au Sahel, ou en RCA. Ce partenariat dans la lutte contre le terrorisme présente naturellement un intérêt pour l'Afrique occidentale au Sahel, première victime des actes terroristes, mais également pour l'Etat français qui cherche à stopper les groupes qui tenteraient de s'attaquer à l'Europe et la France.

Le Togo souhaite, par ailleurs, développer une stratégie maritime nationale de lutte contre la piraterie, avec l'appui de la France et s'intégrant dans un contexte régional. En mars 2009, le Togo a été le tout premier pays africain à réviser son accord de défense avec la France, conformément aux nouvelles orientations définies par Paris. Désormais, les relations entre les deux pays dans le domaine de la défense sont guidées par les principes de base que sont la transparence, la réciprocité, la concertation, le respect mutuel et la sécurité collective.

C'est à travers ce cadre rénové et adapté au nouveau contexte international que le Togo et la France effectuent périodiquement des exercices mutuels d'entraînement à la manœuvre dans les eaux togolaises ainsi que des échanges d'expériences professionnelles. Le dernier exemple de ce type de manœuvres remonte à septembre 2013, lors de l'escale de la frégate de surveillance Germinal dans le port de Lomé.

Des exercices de simulation de lutte contre la piraterie maritime ont été également menés au large des côtes togolaises en mars 2013, lors de l'escale du bâtiment de protection et de commandement le Mistral.

La lutte contre le trafic des stupéfiants est devenue ces dernières un domaine de prédilection pour la coopération entre la France et le Togo.

Le service de sécurité de l'Ambassade de France au Togo s'est ainsi beaucoup investi pour le renforcement des capacités des gendarmes, policiers, douaniers et autres auxiliaires de justice togolais, en matière de conduite des auditions des trafiquants présumés.

Compte tenu des proportions importantes que prend la cybercriminalité, la Cellule cybercriminalité de la Direction centrale de la Police judiciaire bénéficie régulièrement de modules de formation dispensés par des experts français.

Le Togo et la France, dans le cadre de leur spécificité et de leurs intérêts nationaux développent ainsi une coopération sereine dans une Afrique déstabilisée.

Vient de paraître

Les vendeurs d'âme de Well Dogbatse

Les éditions Awoudy viennent de mettre sur le marché deux parutions, une pièce de théâtre et un roman, preuve d'un dynamisme éditorial chez cette petite maison, où il n'est pas rare de tomber sur un très bon auteur. Editeur de Kangni Alem (*Dans les mêlées II*, essai, 2013) et de Apedo-Amah Togoata (*Un continent à la mer*, Théâtre, 2012), les Editions Awoudy peuvent se targuer d'attirer les plus belles plumes qui veulent bien se faire un nom sur le plan local.

La pièce de théâtre, *Les Vendeurs d'âme*, est la première œuvre de Well Dogbatse, enseignant de français au lycée, étudiant en master II Littérature africaine francophone. L'œuvre porte sur les rapports entre riches et pauvres, puissants et dominés, dans un environnement de prédation. Un extrait de l'œuvre en résumé de la quatrième de couverture donne un avant-gout d'une pièce qui devrait enchanter

les lecteurs.

«*En ma qualité de frère de lumière, le sexe pour moi, c'est la marchandise du faible. Le riche ne peut l'acheter qu'à vil prix et le pauvre au prix de sa vie. Je suis puissant. Je suis riche. Les autorités du pays mangent dans mes mains. Ce n'est pas de ma faute. Je n'y suis pour rien. C'est le pays. C'est vraiment le bordel de pays.*»

Phrases courtes. Ça rappelle un auteur connu.

Quant au roman, *Meol*, anagramme de Lomé (?), il est de Sénam Bell Bedi, 35 ans, professeur de français au lycée, ancien étudiant de l'Université de Kara et résident dans cette ville. La dédicace de *Meol* a été d'ailleurs faite dans la capitale régionale du Nord-Togo.

Ce roman porte sur la situation sociopolitique d'un pays dominé par des reptiles qui inoculent leur venin insidieux à la masse qu'ils laissent exsangue. On voit déjà venir...

Théâtre

«Charognards» sur la scène du Goethe Institut tout ce week-end

L'Ensemble Artistique de Lomé (ENAL), dans un texte et une mise en scène de Banissa Méwé invite le public à deux soirées théâtrales de la même création le vendredi 15 et le samedi 16 novembre 2013 à partir de 18h30.

Séli Kodjovi-Numado, Florent Banissa (fils de Banissa Méwé), Seyram Agbalékpor-Doudji, sont les trois acteurs qui seront sur les planches ces deux soirées.

Banissa Méwé, revenu au Togo, rien que pour cette création, par «Charognards», un titre provocateur, invite le public à s'intéresser à des problèmes de l'heure. Il renoue avec des titres qui ont fait ses succès, il y a quelques années: *Dépotoir*, *La danse des vautours*, *Va et vient dans Déckon*...

Ainsi, «Charognards» Véritable

«huis clos» pour trois personnages qui a priori n'ont rien en commun, ce rendez-vous de déballeage des émotions en 24 heures étale dans un premier temps les meurtrissures d'une dame qui vient de perdre son mari et pour qui la vie n'a de sens nulle part que sur le tombeau de ce dernier.

Mais le cimetière, ce n'est pas le coin où on passe des heures tranquilles: la nuit, la peur de la nuit, ça glace les coeurs les plus endurcis. Alors, on a besoin d'aide mais on ne veut voir personne...

Al'évocation du cimetière comme seul espace de jeux de ce huis clos, on s'imagine tout de suite que le spectateur va être sans cesse plongé dans un univers de drame et de tragédie...»

NB: Deux soirées à vivre absolument. Entrée Libre.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Avec la crise économique

Les habitudes alimentaires ont changé

Etonam Sossou

Les togolais se sont cramponnés tant qu'ils l'ont pu à leurs habitudes alimentaires. Mais ils ont fini par céder à la pression de la crise née depuis la dévaluation du franc cfa. Repas maigre et bouillons cube au menu.

« Moi, je sais mieux que quiconque ce que mangeaient autrefois les togolais et ce qu'ils consomment aujourd'hui... », lance non sans humour un vieux mendiant. Père de trois enfants, le vieil homme vit depuis cinq ans dans un bidonville de la capitale. « A l'époque, même les mendiants étaient repus. Ils avaient la chance

de recevoir de bons restes : ailes intactes de pintade, têtes de poisson, gros morceaux de viande... ».

Les choses ont bien changé et pas seulement pour ceux qui vivent de la charité. Les togolais gèrent au plus juste leurs achats et en oublient de réserver la part du pauvre. Depuis la dévaluation de 1994, les prix de certaines denrées alimentaires ont doublé. C'est le cas de la viande de boeuf dont le kilo coûte 2500 F cfa ou de l'huile grimpé à 1000 F cfa. Dans un premier temps les togolais ont résisté pour rester fidèles à leurs habitudes alimentaires mais ils ont dû capituler. Que mangent-ils à présent ? Difficile

de le savoir car cette question pour de nombreux togolais est un peu déplacée tant le partage de nouritures appartient à l'intimité de la vie familiale. Au village comme en ville, personne n'en parle volontiers. Mais la crise aidant, les langues se délient peu à peu. En témoigne cet ingénieur agronome de Lomé : « Avec un salaire de 50.000 F cfa, avant et après la dévaluation, j'ai voulu maintenir le même niveau de vie mais en 1996 j'ai finalement craqué. Avec ma famille, on mange aujourd'hui peu de viande. On compense avec le soja. Pour le poisson, je vais de temps en temps au village des pêcheurs pour en acheter ».



Une jeune ménagère fait un constat similaire : « Que voulez faire avec 500 F cfa de prix de condiment. On ne peut même pas acheter un demi-kilo de viande. Igname, pommes de terre, salade, haricots quand c'est moins cher, voilà ! Et la cuisine on la fait seulement à midi. La nuit, on peut se contenter de bouillie. Après tout le ventre est un bon confident. Il ne dit à personne ce que celui qui le porte a mangé ! ».

La frénésie cubiste

Cette conversion forcée au végétarisme semble être une des nouvelles tendances de l'alimentation dans les grandes villes. La stratégie des ménagères se résume à un principe de base : s'approvisionner le moins cher possible en profitant des moments où les légumes et autres produits

inondent le marché. Bref, les citadins mangent désormais selon les saisons. De janvier à mai : haricots, couscous, pommes de terres... L'été, de juin à octobre tubercules et légumineuses sont à l'honneur : les ventres bedonnent alourdis de fofou, salade, choux, carottes. Puis vient enfin d'octobre à janvier la période bénie des plats de riz ou de pâte de maïs. Le renchérissement de la viande a eu au Togo une conséquence inattendue : la vogue des bouillons cube, des cache-misère qui trompent le palais sinon l'estomac. Il suffit de quatre petits cubes, à 25 F cfa l'unité, pour qu'une famille d'une dizaine de personnes ait l'illusion de la viande ou du poisson. Cette frénésie cubiste a gagné les restaurateurs de Lomé. « Avec ces cubes, mon client a le choix pour

son plat de riz à 150 F entre trois sauces : poisson, boeuf ou poulet », déclare avec fierté cette gargotière de Lomé.

Chacun voit midi à sa porte mais, à terme, la consommation abusive de ces cubes en lieu et place de la viande ou du poisson peut poser quelques problèmes de santé. Elle risque d'entraîner des carences en protéines car ces épices industrielles n'ont qu'une faible valeur nutritive. Par ailleurs, certains centres hospitaliers s'alarment d'une progression de l'hypertension parmi les malades. Au centre hospitalier campus, un spécialiste attribue ce phénomène à la consommation excessive de sel par les patients. Or, le fameux cube en contient beaucoup. Ceci explique-t-il cela ? Seules des enquêtes permettraient de l'affirmer.

Canicule

Le commerce de glace et d'eau fraîche explose

En cette fin de mars, le thermomètre affiche les 39°C. Ces fortes températures épuisent les organismes et multiplient les risques de déshydratation chez les enfants et les personnes âgées. Mais la canicule ne fait pas que des malheureux, car c'est en cette période que le petit commerce de glace et d'eau fraîche explose. Le filon, car c'en est un, attire beaucoup de gens qui se sont lancés dans le conditionnement artisanal et la vente de l'eau en sachet. Ils ne disposent d'aucun accessoire adéquat à cette fin et travaillent le plus souvent dans des conditions d'hygiène

détour d'une rue. Ces particuliers arrondissent leurs fins de mois par la vente de petits sachets d'eau rafraîchie dans le congélateur du domicile. Dieudonné constate que la canicule est une bonne affaire. « En période de chaleur, je peux écouler parfois plus d'une centaine de sachets d'eau par jour à 25 Fcfa l'unité. Je suis employé par une dame et je suis payé au nombre de sachets que je vends », explique-t-il avant d'ajouter que son activité lui permet largement de couvrir ses petites dépenses. Finè aussi est vendeuse d'eau en sachet sur le boulevard des armées. Cette jeune

très souvent à désirer. Le contrôle sanitaire des eaux n'est pas toujours assuré et d'ailleurs les fabricants qui opèrent dans l'informel ne disposent d'aucune autorisation et ne sont assujettis à aucun contrôle. « On n'a pas trop le choix, avec la chaleur on est obligé de se désaltérer comme on le peut. On ne se soucie pas de la provenance. Puisque l'eau est dans un sachet soigneusement conditionné, on estime qu'elle est saine », plaide un consommateur régulier de sachets. Ce n'est toujours pas le cas comme en atteste la mésaventure de cet autre consommateur. Après avoir bu une eau qu'il avait achetée à un coin de rue, il fut pris par une terrible douleur d'estomac et une diarrhée. Le médecin qui l'a examiné, a diagnostiqué après des examens une infection amibienne due à la consommation d'eau impure. Depuis ce jour, ce jeune homme ne boit plus que de l'eau minérale. De nombreux consommateurs doutent des règles essentielles d'hygiène de production des eaux en sachet. Les spécialistes en contrôle des eaux leur donnent raison en relevant que pour doser efficacement les agents purifiants, il faut établir un diagnostic de l'eau, une lacune systématique chez les particuliers. De plus, ces fabricants utilisent rarement des filtres. S'ils le font, ils ne savent pas les entretenir. Pour garantir la qualité à ce niveau et préserver la santé des consommateurs, un effort de communication s'impose. Il est nécessaire d'informer, sensibiliser et éduquer les fabricants sur les risques qu'ils font peser sur les consommateurs. Les autorités compétentes doivent inciter à l'application de la réglementation sur la vente d'eaux en sachets et procéder à des contrôles de qualité tout au long des processus de production et de distribution. Beaucoup de travail pour que l'on puisse se désaltérer dans la rue, les yeux fermés.



douteuses.

La marchandise est alors directement puisée au robinet et conditionnée dans des emballages aux formes et couleurs diverses. Certains esprits malins pour donner une saveur minérale à leur eau y ajoutent une pincée de sel marin. Le marché est porteur, la demande est là, les prix suivent. Le sachet d'eau se vend ces temps-ci entre 25 et 50 Fcfa selon le volume et la qualité de l'emballage. Certains sachets portent le logo du fabricant d'autres, par contre, ne présentent aucun signe distinctif. Mais tous trouvent preneur sur un marché enfiévré. Certes ce sont les fabricants les moins fortunés qui opèrent dans l'informel. Il s'agit généralement de particuliers comme la patronne de Dieudonné, un vendeur ambulancier d'eau que nous avons croisé au

filles qui slalome à longueur de journée entre les voitures, indique que ces principaux clients sont les chauffeurs de taxi et les passagers. « Une fois, une femme au volant d'une voiture m'a lancé au visage qu'elle ne voulait pas d'une eau sale. Cela ne me décourage pas pour autant, dès lors que je gagne honnêtement ma vie ».

La conductrice n'avait pas tort !

A l'évidence, toutes les eaux proposées sur le marché ne sont pas propres à la consommation. En outre l'absence de contrôle des moyens de distribution peut s'avérer désastreux pour les consommateurs. C'est pourquoi une mission est très importante. Mais sur le terrain, les difficultés ne manquent pas. La vérification des méthodes de production et de purification d'eau des entreprises qui opèrent dans ce secteur laisse

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1190 DE LOTO BENZ DU 06 Novembre 2013

Nous sommes le mercredi 13 Novembre 2013 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1191.

C'est à **BADOU, KPALIME** et **LOME** que des gagnants de gros lots ont été répertoriés lors du précédent tirage.

A **BADOU**, il a été recensé auprès de l'opérateur 2122, un lot de 500.000F CFA

C'est un gros lot de 1.500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 4061 basé à Kpalimé.

LOME n'est pas en reste avec un gros lot de 1.000.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 6911.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1191 de LOTO BENZ du mercredi 13 NOVEMBRE 2013

Numéro de base

06

16

37

80

78